

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

### BAIL DE LOCATION D'ESPACES OCCUPÉS PAR L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

Exercice financier : 2024-2025

NOTE : L'exercice financier de l'ENPQ est du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Usage de l'espace occupé	Adresse	Municipalité	Nom du locateur	Superficie louée	Montant du loyer annuel
Diffusion de la formation policière et de la sécurité publique et espaces administratifs <sup>1</sup>	350 Marguerite d'Youville	Nicolet, J3T 1X4	Société québécoise des infrastructures (SQI)	81913 m <sup>2</sup>	8 230 642,00 \$
Diffusion de la formation policière et de la sécurité publique et espaces administratifs <sup>2</sup>	8491, rue Ernest-Cormier	Montréal, H1J 1B5	Olymbec	1236 m <sup>2</sup>	222 214,00 \$
Diffusion de la formation policière et de la sécurité publique et espaces administratifs <sup>2</sup>	460 rue Louis-Fréchette	Nicolet, J3T 1Y2	Société québécoise des infrastructures (SQI)	450 m <sup>2</sup>	107 982,00 \$

Informations complémentaires :

**<sup>1</sup> Diffusion de la formation policière et de la sécurité publique et espaces administratifs.**

Bail emphytéotique. Le montant du loyer annuel inclus certains frais d'exploitation (électricité, chauffage, etc.)

**<sup>2</sup> Diffusion de la formation policière et de la sécurité publique et espaces administratifs.**

Entente de location